



Léna Mansard, Ferme des Prun'elles à Heudicourt-sous-les-Côtes (55)

LETTRE D'INFORMATION # 15

JUIN 2023



Thierry Bussy
Président de la Safer
Grand Est

2022 AURA CONNU SON LOT DE CHANGEMENTS ET D'ACTUALITÉS, À COMMENCER PAR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU MODE DE CONTRÔLE SUR LES OPÉRATIONS SOCIÉTAIRES.

La **Loi Sempastous**, promulguée le 23 décembre 2021, missionne les Safer pour donner un avis au Préfet sur les transmissions de sociétés agricoles et viticoles. L'objectif est ainsi de **lutter contre la concentration excessive des exploitations et l'accaparement des terres agricoles** afin, *in fine*, de **favoriser l'installation d'agriculteurs et le renouvellement des générations**.

Notre persévérance a par ailleurs fini par payer puisque nous disposons désormais de **deux nouveaux outils de portage du foncier en faveur des jeunes agriculteurs** : ELAN au niveau national et, à l'échelon régional, notre nouvel outil de portage temporaire pour l'installation hors cadre familial, lancé avec la Région Grand Est et les Jeunes Agriculteurs du Grand Est.

En 2022, **60 comités techniques** se sont réunis sur nos dix départements afin d'examiner plus de **3 500 candidatures**. Si **un tiers des surfaces ont été attribuées en faveur de l'installation**, les **besoins fonciers dans le Grand Est restent importants** et la concurrence très forte entre agriculteurs, notamment sur les terres libres en polyculture et dans le vignoble de Champagne. Parallèlement, nous œuvrons sur notre territoire pour la **pérennisation des exploitations agricoles** : **44%** des surfaces rétrocedées en 2022 ont permis de **maintenir l'occupant en place** et **15%** de **consolider de petites exploitations familiales**.

Au-delà des chiffres, **orienter du foncier** est pour nous l'opportunité **d'assurer la transmission des exploitations, d'accompagner les projets en milieu rural**, notamment les aménagements réalisés par les collectivités, tout en participant à la **protection de l'environnement** et, plus largement, de participer à la **richesse, au dynamisme et à l'attractivité de nos territoires ruraux**.

Thierry Bussy

**FONCIÈREMENT ENGAGÉS,
FONCIÈREMENT HUMAINS.**



BILAN DE L'ACTIVITÉ 2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



FONCIÈREMENT ENGAGÉS,
FONCIÈREMENT HUMAINS



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

3 516 candidatures examinées en comités techniques départementaux

7 236 ha attribués

Sur
5 542 ha acquis
88% correspondent à des acquisitions amiables

5 650 ha rétrocédés

+ 694 ha en intermédiation locative

51,30 ha de vignes acquis

70,48 ha de vignes rétrocédés



TÉLÉCHARGEZ
NOTRE RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2022

EN IMAGES

RETOUR SUR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2 JUIN 2023

Vendredi 2 juin dernier, la Safer Grand Est a tenu son Assemblée Générale dans l'enceinte de l'Abbaye des Prémontrés, située à Pont-à-Mousson. L'occasion pour Stéphane Martin, Directeur Général, de présenter le bilan de l'activité 2022, devant 150 participants.



◀ Table ronde : « Favoriser l'installation en agriculture, en enjeu sociétal », de gauche à droite : X. Bailly, F. Leroy, T. Bussy, et D. Lebrun, animateur.

Cette matinée, qui avait pour thématique l'enjeu du **renouvellement des générations en agriculture**, était découpée en plusieurs séquences :

- Un **focus sur le recensement agricole 2020** par Héloïse Maisonnave, Adjointe au chef du Service Régional d'Economie Agricole et Agroalimentaire de la DRAAF Grand Est.
- Une première table ronde « **Favoriser l'installation en agriculture, un enjeu sociétal** » avec pour intervenants : Xavier Bailly, Président des JA Grand Est, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est.
- Une seconde table ronde dédiée à des **témoignages de jeunes agriculteurs et d'un cédant, accompagnés par la Safer Grand Est** : Pierre Antoine et Kevin Muller, deux cousins récemment installés sur une exploitation laitière à Bermering (Moselle), Léna Mansard avec sa production de mirabelles et de quetsches à La ferme des Prun'elles (Meuse), Heini KLEIN, venu présenter le parcours d'un cédant lors de la transmission globale de son exploitation bas-rhinoise.
- En guise de clôture de l'événement, **16 jeunes agriculteurs et viticulteurs** installés à titre principal en 2022 dans le Grand Est grâce à la Safer, étaient présents pour la **cérémonie de remise de chèques**. Ils ont ainsi bénéficié d'une **aide financière exceptionnelle**, sous la forme d'une réduction des frais Safer à hauteur maximale de 1500 € redevables par les acquéreurs.



▲ Remise de chèques en faveur des jeunes installés 2022



INSTALLATION RÉUSSIE DANS LES ARDENNES GRÂCE À LA « BOÎTE À OUTILS » DE LA SAFER GRAND EST

La Safer dispose de différentes options à mettre en œuvre selon la nature d'un dossier foncier afin de transmettre au mieux une exploitation. Grâce à cette « boîte à outils », elle mène à bien des opérations parfois complexes. Qu'on en juge avec l'installation de Pierre-Antoine Thiébeaux, dans les Ardennes.



Du côté d'Asfeld, l'équation était simple: Marc Thiébeaux, producteur de céréales sur une soixantaine d'hectares, souhaitait partir à la retraite et, ses baux arrivant à terme, les bailleurs envisageaient de vendre leurs terres. Pourtant, Marc Thiébeaux souhaitait que son fils, Pierre-Antoine, salarié dans une entreprise, prenne sa suite sur l'exploitation. Il décide d'en parler à Emilie Jarot, conseillère foncier de la Safer, qui réalise un état des lieux, et reçoit mandat des bailleurs pour trouver un ou des acquéreurs. « *Mon fils était intéressé, précise Marc Thiébeaux, mais ne pouvait pas financer seul cette acquisition.* » « *Nous avons donc puisé dans la boîte à outils de la Safer pour monter le dossier* » explique Emilie Jarot.

Avec l'aide du Crédit Agricole Nord-Est, Pierre-Antoine achète les actifs de l'exploitation et environ 8 ha de terres. Dans le cadre d'une convention avec le Crédit Agricole dont l'objectif est de permettre à de jeunes agriculteurs de s'installer, la Safer acquiert 13 ha via un prêt « *in fine* » d'une durée de 10 ans au terme de laquelle Pierre-Antoine lui rachètera ces terres. Puis la Safer sollicite le GFA Mutuel d'Asfeld pour acheter également 12 ha, et utilise enfin sa base de données afin de trouver des investisseurs privés pour le reste du foncier.



Emilie JAROT

Conseillère foncier Safer Grand Est

« NOUS SOMMES RAVIS À 100 % »

« *La convention signée avec la Safer est un dispositif complémentaire mis au service des jeunes agriculteurs pour contribuer au bouclage financier de leur installation* » indique David Larue, responsable des expertises agricoles pour les Ardennes au CA Nord-Est.

Apportant selon sa vocation une réponse collective à une situation individuelle, et mutualisant les forces pour acheter du foncier destiné à installer un jeune agriculteur ou conserver une exploitation agricole, le GFA Mutuel d'Asfeld a répondu à l'appel d'Emilie Jarot. « *Pour un jeune agriculteur, lever des capitaux constitue le nerf de la guerre, dit Benoît Gatinois, président du GFAM. Je tiens à souligner le travail de Catherine Vadez, de la FDSEA des Ardennes, qui a mis les bouchées doubles sur ce dossier, avec succès pour trouver des porteurs de parts.* »

Aujourd'hui, si Pierre-Antoine Thiébeaux est ce que l'on appelle un « *double-actif* », puisqu'il est encore partiellement salarié en entreprise, il a pu reprendre l'exploitation familiale, à sa grande satisfaction et à celle de son père. Ce dernier ne tarit d'ailleurs pas d'éloges sur le rôle de la Safer et d'Emilie Jarot : « *Que Pierre-Antoine puisse me succéder nous tenait à cœur à tous les deux. Mais il n'avait pas les moyens financiers suffisants. Aujourd'hui, il dispose de beaux fermages. C'est une belle installation, une belle vitrine pour l'ensemble des acteurs. Nous sommes ravis à 100 % !* »

FOCUS SUR LA TRANSMISSION

VOUS SOUHAITEZ TRANSMETTRE VOTRE EXPLOITATION ?

La Safer Grand Est vous accompagne tout au long du processus de transmission jusqu'à la signature des actes notariés.

- **Évaluer votre bien**
- Étudier et vous apporter des **solutions sur mesure** (vente ou location, partielle ou totales, ...)
- Négocier la **transmission du foncier** avec vos **propriétaires**
- **Fixer** avec vous les **conditions** et le **prix de vente**
- **Annoncer la vente** et recueillir les **candidatures**
- Identifier le **candidat ayant le projet le plus adapté** à la reprise de votre bien

POURQUOI FAIRE APPEL À LA SAFER ?

- Pour **maîtriser l'ensemble du foncier**
- Pour lui **déléguer la négociation et l'arbitrage des candidatures**
- Pour son **expertise juridique** et la **sécurisation des opérations**
- Pour bénéficier d'une **assurance garantissant les défauts de paiement** de fermage

BILAN PPAS 2022

Le PPAS est un document d'orientation et de gestion de l'activité, régi par une circulaire ministérielle et soumis à l'approbation du Préfet de Région. Il guide nos décisions en adéquation avec les missions de la Safer. Le PPAS élaboré pour la période 2022-2028 fait l'objet d'un premier bilan annuel.



TÉLÉCHARGEZ
NOTRE PREMIER
BILAN PPAS



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

33 %

des surfaces attribuées
en faveur de l'installation

1 058 ha

rétrocédés pour des
premières installations

44 %

des surfaces attribuées
pour le maintien de
l'occupant en place

15 %

des surfaces rétrocédés pour
la consolidation de petites
exploitations familiales

550 ha

de forêts attribués

NOUVEAU

PARCOURS D'UN CANDIDAT À L'INSTALLATION



CONSULTEZ
NOTRE VIDÉO
EXPLICATIVE



ÉVÉNEMENTS À VENIR

PAYS'AN FÊTE

Charly-Oradour (57)
> 26 et 27 août

CARREFOUR DES COLLECTIVITÉS DE LA MARNE

Foire de Châlons-en-
Champagne (51)
> 1^{er} et 2 septembre

FÊTE DE L'AGRICULTURE DE LA HAUTE-MARNE

Lecourt (52)
> 3 septembre

SALON DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS DU BAS-RHIN

Palais de la Musique
et des Congrès
de Strasbourg (67)
> 8 septembre

FOIRE DE SEDAN

Sedan (08)
> 8 au 10 septembre



SIÈGE SOCIAL

14 rue Rayet-Liénart - 51420 Witry-lès-Reims

03 26 04 77 71

safer@safergrandest.fr - labonneparcelle.safer.fr



safergrandest.com

safer
Grand Est

Société d'Aménagement Foncier
et d'Établissement Rural